Pour les trois priorités les plus importantes retenues/choisies,merci de préciser:

1. **L'objectif poursuivi et les critères d'évaluation prévus,**
2. **Les actions et modalités concrètes quant à leur mise en œuvre,**
3. **Le budget prévu et à prévoir pour cette mise en œuvre.**

La priorité des priorités pour les écologistes, pour donner à chaque enfant le plaisir d'apprendre, pour lutter contre les inégalités sociales, pour donner à chaque enseignant plus de goût à enseigner est de miser sur les premières années. C'est la raison pour laquelle **nous voulons renforcer l'encadrement et la qualité de l'encadrement en maternelles**.

Cela implique bien sûr notamment le renforcement et la formation des enseignantes et enseignants, la présence de logopèdes, psychomotriciennes et psychomotriciens, puériculteurs et puéricultrices, la qualité des projets pédagogiques, la qualité de l'accueil et des relations avec les familles… comme le préconise notamment la Fondation Roi Baudouin dans sa dernière étude intitulée « voir les maternelles en grand ».
C'est dans les premières années que tout se joue. Investir dans ces années est donc le plus intéressant sociétalement.
L'âge de l'obligation scolaire est en voie d'être amené à 5 ans. Nous nous en réjouissons. Et nous souhaitons que cette opportunité soit saisie pour renforcer la qualité de l'encadrement.

Nous souhaitons inscrire la Fédération Wallonie-Bruxelles dans une transition pédagogique, permettant à toutes les écoles de mieux coller, avec la participation des parents et des élèves, aux réalités locales mais aussi aux recherches et avancées en matière de rythme et de droit des enfants. Nous avons développé et travaillé à cette transition pédagogique lors d'un ecolab organisé en janvier 2018. Ces propositions sont détaillées ici : https://ecolo.be/wp-content/uploads/2018/02/20180724_Ecolab_Transition-p%C3%A9dagogique_low.pdf
Il nous semble que l'ouverture de nouvelles écoles doit être le laboratoire de la mise en œuvre de projets pédagogiques ambitieux, dans des environnements de qualité.

Enfin, la pénurie d'enseignants nous inquiète particulièrement. Si l'obligation scolaire existe, elle implique pour la Fédération Wallonie-Bruxelles l'obligation de donner cours aux élèves. Nous sommes scandalisés par le nombre d'heures non données qui s'accumulent et contraint les élèves à passer des heures à l'étude ou à être répartis dans d'autres classes, parfois pendant des semaines.
Un éventail de mesures doit être adopté et mis en œuvre. Parmi celles-ci, nous voulons particulièrement insister sur l'accueil des enseignants lors de leur entrée en fonction, puisque trop nombreux sont ceux qui abandonnent la profession dans les premières années. Il s'agit d'un gâchis personnel et sociétal épouvantable.
Quant au décret titres et fonctions, il nous semble que les accroches cours-fonctions doivent également être revues, de manière à offrir aux enseignants, aux écoles et aux élèves plus de souplesse et un enseignement moins cloisonné.